Image not found or type unknown

# bloquer l appel de fond syndic

Par **sjoe**, le **05/06/2012** à **09:27**

bonjour a tous

j est eu un degat des eaux dans mes wc, degat subit par un trou d un tyuau ,qui relie le toit de mon immeuble passe par les wc de tout les proprietaires. j est effectué les travaux pour eviter une inondation et depuis je rencontre d enorme difficulté pour me faire rembourser .
j aimerais savoir si il est possible de payer les charges mais de les bloquer pour eviter d avoir des problémes jusqu a ce que ma situation vis a vis de mes travaux se regularise
merci d avance pour votre aide
a

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés